

S. A. R. y a fait remplacer par ceux des Ecoles Pies & par d'autres. L'Infant a ordonné en même-tems que ses Pages seroient transférés dans ce Collège, & que tous les Dimanches & jours de Fêtes six des Pensionnaires seroient admis, pendant son dîner, à l'honneur de lui faire la Cour.

CORSE. Si ce qu'on divulgue tant à *Parme* qu'ailleurs porte sur quelque fondement, on verra bientôt S. A. R. revêtuë d'une Royauté par l'Isle de *Corse*, qu'il paroît qu'on lui décerne, & où les habitans, devenus amis des François, semblent n'attendre qu'un Roi de leurs mains. Ce seroit donc pour donner de l'éclat au Couronnement de l'Infant-Duc en qualité de Roi des Corfes, que se fait cet appareil guerrier dont on a déjà parlé, des troupes Françoises en grand nombre dans la *Provence*, auxquelles se joindroit un gros Corps de celles d'Espagne. Quoiqu'il en soit, on complete avec toute ardeur en *Corse* neuf mille hommes, que les différentes Provinces de cette Isle doivent fournir au Général Paoli, qui, dit-on, a sçu y menager les cœurs à l'Infant-Duc ; mais le tems, fera voir si les conjectures qu'on tire à présent des mouvemens que font faire à leurs troupes les deux Couronnes de France & d'Espagne, portent véritablement sur la *Corse*, & de plus, s'il est vrai, comme on le suppose, qu'en reconnoissance de ce qu'a opéré le Général Paoli, il doit déjà avoir reçu le Cordon Bleu de la France & une Grandesse de la part de l'Espagne.

Ce Chef de la Nation Corse ayant envoyé au Bey de *Tunis* 29 Turcs, qui composoient l'Equipage d'une Galiotte poursuivie par un Vaisseau Genoïs & échouée sur la Côte de l'Isle, ce
Prince